

APPEL A PROPOSITIONS DE RECHERCHE DU LABEX DRIIHM – 2019

OHMI Vallée du Rhône

CONTEXTE

L'OHM Vallée du Rhône, a pour emprise géographique le corridor fluvial du Léman à la Méditerranée, c'est-à-dire le fleuve lui-même, ses marges, sa plaine alluviale, les principales confluences et le delta. Les territoires étudiés sont soumis à l'influence de nombreux aménagements présents sur tout le cours d'eau. La crue de 2003 est considérée par les acteurs de l'eau comme un événement majeur qui a modifié les logiques de gestion du fleuve. Elle a conduit notamment à la signature du Plan Rhône le 21 mars 2007. L'OHM Vallée du Rhône se propose ainsi d'étudier l'évolution contemporaine du fleuve et de ses sociétés riveraines au regard du changement de paradigme dans les logiques de gestion.

Ce nouvel appel à projets, comme les précédents, privilégiera des approches orphelines, complémentaires des études déjà engagées, notamment dans le cadre des APR précédents et de conventions de recherche avec les partenaires du Plan Rhône. Les contributions sont susceptibles d'alimenter la réflexion collective autour du changement de paradigme de gestion et de discuter la mise en œuvre d'un développement durable du corridor rhodanien. Toutes ces actions alimenteront également une base de données commune sur le Rhône.

THEMES PRIVILEGIÉS

L'OHM Vallée du Rhône s'appuie sur un réseau d'équipes interdisciplinaires abordant actuellement les changements fluviaux, la dynamique des sédiments et des contaminants associés, les échanges nappe-rivière, le suivi des opérations de restauration écologique, les discours et les pratiques des acteurs du territoire. Dans ce contexte de forte émulation interdisciplinaire, l'appel à projets 2019 privilégie des approches complémentaires de celles sur lesquelles travaillent les équipes.

L'OHM travaille en particulier sur des motifs territoriaux créés par les différents aménagements hydro-électriques comprenant des sections court-circuitées, des retenues, des canaux, des ouvrages (usines et barrages) qui se répètent longitudinalement et influencent le fonctionnement du fleuve. Ceci permet notamment d'envisager des approches comparatives très riches sur le plan scientifique.

Six thèmes prioritaires ont été identifiés sans qu'ils soient exclusifs :

1. Trajectoire géo-historique et ruptures

Mots-clés : vision rétrospective, acteurs, structures biophysiques, crises, événements structurants

Le schéma conceptuel de l'OHM VR donne une image temporelle simplifiée de la domestication historique du fleuve au cours d'une période de près de 175 années, initiée au milieu du XIX^e siècle par une succession d'événements hydrologiques catastrophiques ayant forcé la main des services de l'Etat et exigé des réponses et des décisions immédiates. Après cette longue période d'aménagement drastique du Rhône, une situation dramatique en 2003 entraîne un nouvel engagement fort des gestionnaires. Il y a cependant une différence majeure entre les deux ruptures,

dans le premier cas il s'agit de contrer les frasques naturelles du fleuve, dans le second il s'agit de pallier aux impacts négatifs de l'artificialisation.

La crue de décembre 2003 est considérée comme le déclencheur de la rupture étudiée par l'OHM Vallée du Rhône, un épisode bref et géographiquement localisé sur le tiers aval de l'axe fluvial. Il s'agit là d'un point de vue temporel et spatial volontairement restrictif pour dater dans un premier temps un changement de perception du fleuve et de ses modalités de gestion. Il est probable que les changements sociaux, vraisemblablement stimulés par l'urgence, aient été initiés bien avant cet événement, du fait d'un cumul d'évènements d'origine naturelle et/ou anthropique, crues majeures moins médiatisées, canicule de 2003, pollutions accidentelles, répétitives ou insidieuses. Cette rupture contemporaine est probablement plus complexe à décrypter et nécessite un regard plus large sur l'ensemble des évènements, petits et grands, qui ont contribué à prendre des mesures afin d'inverser les tendances « négatives » infligées par le cumul des activités anthropiques sur une ressource supposée inépuisable. Il est également possible de s'intéresser aux nombreux acteurs et réseaux qui construisent ces changements quant à la perception du fleuve et se fédèrent autour d'une cause commune.

L'objectif de ce thème est de replacer la question du changement de paradigme dans une perspective temporelle plus longue et d'intégrer notamment les évolutions contemporaines de ce socio-écosystème dans ses dimensions physiques, biologiques, chimiques et sociétales. L'histoire des aménagements et la réponse de l'environnement fluvial à ces aménagements constituent une base de connaissance importante qu'il convient encore de préciser afin de mieux identifier les facteurs de causalité. Un effort important est également attendu quant à l'évolution écologique du fleuve et l'étude de l'évolution des discours et des pratiques des aménageurs, des gestionnaires ou encore des habitants. Existe-t-il des ruptures majeures, des moments-clés au sein de cette évolution ? Quels sont les événements structurants (y compris autour du transport fluvial, des éclusées, de la thermie, des étiages, des canicules, des accidents industriels...) qui ont influencé les pratiques de gestion (DCE, politiques en faveur de la biodiversité...) ? Y a-t-il des changements d'usages ? Existe-t-il un changement de paradigme de gestion au début du XXI^e siècle ? Quels en sont les déterminants ? Y a-t-il une déconnexion des formes de savoir ? Après le militantisme partagé des années 70, les liens actuels entre scientifiques et riverains sont-ils distendus ? Autant de questions qui permettent d'établir la trajectoire évolutive du système et d'esquisser une prospective.

2. Applications territoriales du développement durable

Mots-clés : territoires, actions publiques, développement durable, gestion intégrée, politiques sectorielles, enjeux socio-économiques

L'avènement du Plan Rhône, en 2007, a consacré la notion de développement durable appliquée à l'échelle d'un grand bassin versant. Qu'est-ce qu'on entend par développement durable ? Quelle est la vision des acteurs politiques (transversalité, intégration, gestion à l'échelle du bassin) ? L'exercice de cette action publique ouvre des perspectives d'analyses concernant les modifications potentielles apportées par la référence au développement durable. Celle-ci permet-elle des changements dans la manière de gérer le fleuve, notamment en termes de conciliation d'intérêts potentiellement contradictoires ? Les enjeux économiques pilotent-ils, de manière univoque, les choix de développement ? Quels autres enjeux peuvent infléchir ces choix ? Une comparaison avec d'autres fleuves français (Seine, Loire, Garonne) ou étrangers (Danube) permettrait de mieux saisir les spécificités de développement du Rhône, notamment dans la valeur économique générée.

A une autre échelle, le rôle détenu par les élus locaux dans les prises de décision relatives au Rhône, alors même que la loi NOTRE confère de nouvelles responsabilités aux communes et à leurs regroupements en terme de gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations (GEMAPI) reste globalement peu étudié et mérite de l'être dans le cadre d'une sociologie de l'action publique. Dans la perspective de la durabilité, des recherches centrées sur les jeunes usagers seraient pertinentes à développer afin de comprendre quels liens potentiels les individus de différentes générations nouent avec le fleuve. C'est donc à l'échelle des territoires fluviaux qu'il semble intéressant de travailler, notamment pour suivre l'application localisée des principes de durabilité. On pense ici aux territoires gérés par des syndicats intercommunaux. Les analyses pourront porter sur des territoires définis par des enjeux contradictoires pour en montrer la difficile conciliation ou *a contrario*, étudier des dynamiques intégrées. Elles pourront prendre comme objet les activités socioéconomiques, les actions publiques, les rapports entre acteurs sociaux (usagers, acteurs socioéconomiques, élus, gestionnaires, scientifiques...) qui organisent les liens au territoire fluvial.

Après avoir axé nos réflexions sur les actions publiques, dans les précédents appels à projets, ce sont les applications à l'échelle des territoires qui attirent notre attention à l'orée des dix années du second Plan Rhône. Par territoire, nous entendons « une forme particulière de découpage de l'espace plus ou moins institutionnalisé » (*Alphandery P., Bergues M. (2004). Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot, Ethnologie Française, Territoires en questions, XXXIV, 1, p. 5-12*). Une multiplicité de territoires fluviaux coexistent : les territoires générés par l'aménagement ou suscités, plus récemment, par le plan Rhône (à l'instar de la Vélo Route, des Zones d'Expansion des Crues...), les territoires définis par des activités économiques ou de protection de la nature (Réserves naturelles, Zones Natura 2000...), les territoires urbanisés ou agricoles... La conciliation d'enjeux multiples (tourisme et biodiversité par exemple ou économie et protection de l'environnement) reste difficile à appliquer, redoublée par l'articulation d'échelles d'actions également diverses (locale, régionale, globale...).

Les réflexions engagées depuis plusieurs années au sein de l'OHM VR concernant la mise en débat des savoirs et des attachements au fleuve méritent, enfin, d'être continuées pour imaginer des lieux possibles de confrontation et/ou de co-construction des diverses manières de vivre le Rhône et de penser son développement.

Des recherches en sociologie, science politique, géographie, urbanisme, histoire, droit ou encore économie sont attendues.

3. Fonctionnement socio-écossystémique

Mots-clés : échanges nappe/rivière, dynamique forestière, diagnostic et qualité environnementale, dynamique hydromorphologique, services écosystémiques, aménités, gestion durable

L'objectif de cet axe est de produire des descripteurs interdisciplinaires (physiques, biologiques et socio-économiques) afin d'établir des diagnostics d'état du corridor fluvial, de ses marges naturelles ou construites, et des services rendus. Le but de ce diagnostic est de dresser un état des lieux qualitatif et quantitatif des ressources et de leurs usages permettant un développement durable des territoires associés au fleuve. Les programmes RhônEco et OSR dressent un état physique (hydraulique et sédimentaire) et biologique du corridor fluvial (sections du Rhône court-circuitées (RCC) et annexes fluviales). Les différents programmes concernant les marges construites considèrent les aspects sédimentaires, hydrodynamiques et biologiques (ripisylve, flore et faune aquatique...). Il semble donc maintenant nécessaire de développer une approche intégrant ces

différents compartiments du fleuve pour obtenir une vision plus synoptique de l'hydrosystème et des services rendus aux populations riveraines.

Dans cette optique, deux principaux points mériteraient d'être explorés.

Le développement de métriques biologiques concernant le Rhône chenalisé, pour prendre en compte l'état des populations d'invertébrés et de poissons, en croisant l'état des différents compartiments du fleuve (lônes restaurées ou non, casiers, RCC, chenal non endigué, canaux) et conduisant à une approche intégrée de la mosaïque fluviale. Dans ce domaine, l'impact du marnage journalier lié au fonctionnement par éclusées sur la flore, la faune et les usages des différents compartiments de l'hydrosystème constitue un champ de questionnement encore à explorer. Un bilan de l'état thermique du Rhône et de son impact sur les organismes vivants et les usages par les populations riveraines est également à réaliser afin d'approfondir l'étude du comportement thermique du fleuve caractérisé sur une période de près de 100 ans. On dispose par ailleurs d'une très faible connaissance du plancton dans le Rhône (espèces, évolution temporelle) et des chaînes alimentaires exactes, alors que ces connaissances permettraient d'évaluer les contaminations possibles pour les poissons.

L'étude qualitative et quantitative des services rendus par les écosystèmes rivulaires et les marges construites, intégrant économie, attentes et perceptions sociétales. La dimension économique du Rhône est principalement associée à la production d'énergie et au transport fluvial. Moins visibles et moins connus, d'autres usages (eau agricole, pêche, loisirs, tourisme notamment) et d'autres services (écosystémiques, paysagers notamment) coexistent. L'importance de ces usages et services mérite d'être précisée. Ainsi, par exemple les processus d'autoépuration se déroulant dans les berges du fleuve garantissent le maintien de la qualité de l'eau de nappe. Ces processus se déroulant à l'interface fleuve-nappe méritent donc d'être mieux connus, mieux quantifiés, pour comprendre les compromis nécessaires et les synergies possibles entre différents usages et services rendus par les hydrosystèmes et en orienter les choix de gestion. Plus généralement les questions posées sont les suivantes : quels sont les services perçus par les acteurs (usagers ou gestionnaires des milieux) ? Quelle importance leur accordent-ils ? Quelles méthodes pourraient permettre de les révéler ? Quels sont les indicateurs et les échelles de valeurs (les niveaux seuil) utilisés par les acteurs pour mesurer ces services et leurs changements sous l'influence des actions anthropiques ? Quels liens peut-on faire entre les métriques biophysiques développées pour caractériser les fonctions et les indicateurs utilisés par les acteurs ? Quels compromis les acteurs sont-ils prêts à faire entre les différents services (par exemple entre développement du tourisme fluvial et préservation des espaces naturels) ? La nécessaire conciliation des différents enjeux (agriculture, loisirs, environnement, obligations de concession...) amène-t-elle à réviser les cahiers des charges des gestionnaires (par exemple, laisser de la végétation à certains endroits pour favoriser un fonctionnement dynamique de la morphologie du fleuve) ? L'influence de la « qualité environnementale » du fleuve et de son corridor immédiat (marges naturelles ou anthropisées) sur ces différents usages et services mérite également attention. Sur ce thème, il est attendu des projets qui proposent une vision d'ensemble, autant que possible quantifiée, des différents services et usages et précisent leurs liens avec les questions de « qualité ».

4. Risques environnementaux

Mots-clés : écotoxicologie/ chimie, changement climatique/ disponibilité des ressources en eau, risques d'inondations, perception des riverains

Les risques constituent une problématique majeure de l'OHM VR avec la mise en place du Plan Rhône, dont les objectifs globaux visent une réduction des risques de détérioration de ce socio-

écosystème. Les risques considérés sont multiformes. Il peut s'agir du risque inondation, du risque de pollution, des risques liés aux usages de l'eau et denrées tirées du fleuve (consommation de poissons et produits agricoles en bordure du Rhône), les risques environnementaux associés aux hyper-prédateurs ou encore à certains usages (développement touristique de la ViaRhôna). Il est important d'en évaluer la gravité et de mesurer l'impact potentiel sur le milieu (écologie, écotoxicologie, santé).

Nous souhaitons investir davantage le champ du risque d'inondation qui a encore été peu exploré dans une logique interdisciplinaire depuis la création de l'observatoire alors même qu'il est au cœur du questionnement du plan Rhône. Quel lien y a-t-il entre risque inondation et restauration, entre risque inondation et évolution morphologique? Quelles sont les conséquences de l'exhaussement des marges et de l'atterrissement des casiers sur le risque inondation? Quels seront les effets du démantèlement des marges? Une prospective sur l'évolution des marges alluviales et des conséquences de cette évolution serait souhaitable. L'hydrologie du fleuve a également évolué au cours du 20^{ème} siècle mais cette évolution reste à préciser. Il convient également de s'interroger sur la perception et la représentation du risque inondation et les solutions envisagées par les différents acteurs.

Des contaminants de différentes formes rejoignent toujours le Rhône. Depuis quelques années apparaissent notamment des contaminants dits « émergents » dont les effets, les flux et les sources sont mal connus : plastiques, produits vétérinaires et pharmaceutiques, agents surfactants, composés perfluorés ou téflonés... Acquérir des connaissances sur ces contaminants permettrait de mieux évaluer le risque qu'ils représentent spécifiquement pour l'écosystème aquatique, préciser leurs sources et prédire leur devenir sur l'ensemble du fleuve (temps de résidence, comportement bio physico-chimique, voie de transfert vers le biote). Les connaissances sur le dissous restent limitées, notamment sur les variations temporelles. Quelles sont par ailleurs les connaissances épidémiologiques disponibles ?

Les situations d'étiage, notamment l'allongement de ces périodes critiques, deviennent aussi une préoccupation importante dans le contexte du changement global. En plus de la question de la disponibilité des ressources, des risques connexes sont susceptibles de se développer : augmentation des concentrations en contaminants, plus grande prévalence d'épisodes d'eutrophisation ou de bloom de macrophytes, augmentation des températures avec risques pour la faune. Très peu de travaux existent sur le Rhône dans ce domaine, et ce risque est à appréhender de manière intégrée, incluant le rôle des aquifères et des systèmes de gestion des débits ainsi que les effets socio-écologiques.

Enfin, le risque en tant que construit social nécessite une analyse de sa définition et perception par les différents acteurs (politiques, médias, scientifiques, gestionnaires, riverains, citoyens notamment) mais aussi une comparaison de cette perception : qu'est-ce qui fait risque, quels outils de mesures, quels indicateurs, quels niveaux seuils, quelle résilience? Cette comparaison peut permettre entre autre de faciliter la circulation de l'information et de partager les incertitudes pour proposer des solutions de gestion concertées et alimenter le débat public en matière de développement durable. Ces questions bénéficieraient d'une co-construction des savoirs entre scientifiques et non-scientifiques. Il existe des différences de perceptions et savoirs en matière de risques liés aux pratiques (pollution, démantèlement des marges...). Comprendre comment se forment les différents savoirs sur la qualité du Rhône est un enjeu.

5. Restauration et renaturation

Mots-clés : caractérisation de l'habitat, modèles quantitatifs d'action, réparations physiques, suivis écologiques, processus, fonctionnement des écosystèmes

Les objectifs de restauration du fleuve Rhône sont en train d'évoluer avec la mise en application du schéma de ré-élargissement du lit du Rhône. Les actions de restauration ne portent plus seulement sur le relèvement des débits réservés ou la réhabilitation des lônes mais sur l'enlèvement des ouvrages de protection des berges, le ré-élargissement du lit et la redynamisation du transport solide résultant de l'érosion latérale ou d'introductions artificielles de sédiments. Dans ce contexte, de nouvelles références sont à construire et la restauration de processus est un champ d'investigation complexe. Quels sont les risques ? Quelle est l'efficacité de ces nouvelles mesures ? Comment la végétation riveraine va-t-elle ainsi réagir à l'apparition de ces nouveaux milieux ? Quelles seront les vitesses de colonisation ? Quelles espèces vont structurer ces nouveaux paysages ? Comment cette dynamique va-t-elle interagir avec les pratiques actuelles d'entretien du lit ? Quelles sont les réponses du fleuve qui peuvent être attendues de ces modifications tant en termes de morphodynamique que d'écologie ? Quels sont les suivis/indicateurs les plus pertinents pour mesurer les effets de ces actions sur l'état écologique ? Y aurait-il des secteurs plus stratégiques à privilégier pour de telles actions ? Quels sont les indicateurs de suivi pertinents pour évaluer les bénéfices de telles actions ? Quels sont les coûts/bénéfices de ces actions ? Quelles seraient les métriques socio-économiques appropriées pour l'évaluation des actions de restauration ? Comment ces travaux sont-ils compris par les riverains et le public ? Quelles représentations ont-ils de ces nouveaux lieux ? Y-a-t-il de nouveaux usages ou de nouvelles pratiques ?

La relation physique-biologie est un champ de questionnement qu'il convient encore d'explorer pour affiner les modèles biophysiques quantitatifs en intégrant également d'autres facteurs-clés (coûts socio-économiques, services écosystémiques) pour permettre de mieux caler les politiques de restauration. De plus, le lien habitats-processus (transformation d'énergie et production/dégradation de matière organique doit être précisé dans un contexte dynamique et prenant en compte les fortes variabilités interannuelles des régimes hydrologiques et thermiques). Dans un premier temps, une synthèse bibliographique sur l'état des connaissances aussi bien fondamentales que méthodologiques serait très utile pour développer ensuite une analyse de terrain.

6. Nouveaux outils

Mots-clés : simulation, modélisation, science participative, visualisation, partage d'informations

Comme dans les appels à projets précédents, ce sixième thème souhaite privilégier les travaux de recherche portant sur l'expérimentation et l'application de nouveaux outils de caractérisation, d'évaluation, de prédiction ou encore de bancarisation et de partage de l'information. Quelles sont les tendances évolutives, les trajectoires systémiques ? Y a-t-il des milieux/secteurs plus sensibles que d'autres aux changements ? Les démarches de prospective et de simulation sont ainsi attendues tout comme des actions visant aux partages et à l'exploitation de données.

Un effort important de bancarisation des données est engagé sur cet OHM. Cette bancarisation doit notamment apporter les données permettant d'explorer ces évolutions futures et de construire des scénarios spatialisés d'évolution sous conditions. La thématique de la science citoyenne concerne l'implication des non-professionnels dans l'investigation scientifique. Le but est de produire des bases de données à large échelle et à long terme avec l'appui participatif d'amateurs. Les bénéfices induits sont de démystifier la science et ses pratiques en dissipant la méfiance du public face à l'écologie laissée aux experts, de construire du capital social, et de favoriser l'inclusion

et le consensus dans les processus de décision en matière de biodiversité et d'aménagement du territoire.

Parallèlement au processus de bancarisation, une réflexion mériterait d'être engagée sur l'évolution et l'accroissement des masses de données intervenant et susceptibles d'être mobilisées dans le cadre des projets proposés. Les technologies émergentes pour le traitement des masses de données importantes relevant des big data seraient intéressantes à prospecter : réconciliation de données manquantes et de chroniques incomplètes, nouveaux supports pour portails applicatifs (tablette, smartphone), cloud computing, systèmes collaboratifs de partage des données en équipe de recherche sur du code ou des publications, solutions pour la durabilité, l'intégrité et la sécurité des bases de données, etc.

La représentation et/ou la modélisation des logiques d'acteurs (EDF, CNR, syndicats, agence de l'eau, plan Rhône,...) face à ce changement de paradigme demeure intéressante à étudier sous l'angle systémique à l'aide d'outils comme la dynamique des systèmes par exemple. Cela permettrait de mieux comprendre les raisons (causalité) et les enjeux (attendus) des décisions de gestion antérieures et éventuellement futures.

La formalisation des approches quantitatives et qualitatives reste souvent floue, ponctuelle spatialement et temporellement, et réalisée au cas par cas. L'analyse fonctionnelle, l'analyse multicritère ou les systèmes à base de connaissances (au sens de l'intelligence artificielle) pourraient constituer par exemple une approche intéressante, voire générique, pour l'évaluation des fonctions écosystémiques et des usages.

FINANCEMENT DES PROPOSITIONS

Les propositions devront être interdisciplinaires. Dans la mesure où nous souhaitons faire émerger des champs encore peu explorés, des propositions disciplinaires peuvent être soumises mais dans ce cas, le postulant devra préciser en quoi cette proposition s'insère dans la démarche collective et les objectifs de l'OHM VR (détaillés sur le site Web : <http://ohm-vr.org/index.php>), et alimente également la réflexion multi-échelle afin de répondre à des enjeux s'exprimant sur tout le corridor rhodanien. Au-delà des six priorités décrites précédemment, le comité de sélection peut aussi retenir des propositions originales susceptibles d'alimenter le débat interdisciplinaire structurant cet OHM. Des approches comparatives inter-sites seraient appréciées.

Les propositions seront examinées par le Conseil de Direction de l'OHM. Chaque projet retenu se verra attribuer un financement laissé à l'appréciation du Conseil de Direction, d'un **maximum de 10 000 €**.

Les projets concernant plusieurs OHM doivent être déposés avec une demande financière globale non répartie par OHM.

MODALITES DE PRESENTATION DES PROJETS

La soumission des projets se fait obligatoirement en ligne à l'adresse : <http://www.driihm.fr/>

Pour le détail de la procédure de soumission, se reporter au paragraphe 2.2 du texte général. Vous pouvez joindre lors de la saisie tous les documents que vous jugerez utiles.

Vous devez en informer le coordinateur technique dont les coordonnées sont reportées ci-après.

Toute demande doit présenter :

- un **historique du projet** et un **point d'avancement** des résultats déjà acquis lorsqu'une proposition se positionne dans la continuité d'un projet soutenu les années précédentes ou dans le cadre d'un doctorat ou d'un post-doc en cours, ainsi que les résultats attendus et le lien avec le projet précédent ;

- des **détails** sur ce qui relève effectivement du projet et ce qui relève d'une autre source de financement, tant en termes de **budget** qu'en termes **d'actions de recherche** ;

- un descriptif des **équipes collaboratrices** et de leur **contribution** attendue.

Les dépenses de salaire ne sont pas éligibles au titre de l'APR DRIIHM, en revanche les gratifications de stage sont possibles. Pour les projets qui prévoient des stagiaires, les sujets de stage et profils recherchés devront être précisés, et la rémunération prévue pour les stages harmonisée sur les barèmes officiels.

La valorisation (traduction, participation à un colloque, etc.) ne doit pas dépasser 20% du budget total.

Les porteurs et co-porteurs du projet doivent être rattachés à des structures de recherche, même si des participants extérieurs peuvent intervenir dans la réalisation de la recherche (contractualisation).

ENGAGEMENT DES LAUREATS

En cas d'acceptation d'un projet, le lauréat s'engage à devenir membre et à signer la charte de l'OHM. Ce faisant, il reconnaît les objectifs de l'Observatoire et accepte les principes suivants :

- Les résultats des projets de recherche doivent être valorisés scientifiquement par des publications où le **LabEx DRIIHM et l'OHM Vallée du Rhône doivent être explicitement indiqués** dans les remerciements.

- Les lauréats s'engagent à fournir des **fiches de métadonnées** décrivant les données collectées et produites dans le cadre des recherches soutenues par l'OHM VR. Les lauréats acceptent également d'**alimenter la base de données** de l'OHM VR avec tout ou partie de leurs données de recherche, afin de capitaliser et mutualiser la connaissance scientifique.

- Le candidat financé s'engage à fournir une **synthèse écrite de 4 pages** destinée à constituer une collection de documents mis en ligne sur le site internet de l'OHM VR.

- Le candidat financé s'engage à fournir un **rapport quantitatif mentionnant : publications, rapports, stages, thèses, vulgarisation, communications**, etc. Ces éléments factuels serviront de critères de sélection pour l'attribution de tous nouveaux financements.

- Dans le cas d'un projet impliquant un étudiant, le **mémoire de recherche** devra être fourni à l'OHM, accompagné des données rassemblées dans le cadre du travail.

- L'étude fera l'objet d'une **restitution orale** lors du séminaire scientifique annuel (entre mai et juin de l'année 2020, en général à Marseille ou à Lyon). Ces restitutions seront mises en ligne sur le site internet de l'OHM Vallée du Rhône.

CALENDRIER

Date limite de réponse à l'appel pour les projets : **1^{er} mars 2019 (minuit heure de Paris)**

Résultats des APR : **fin mars 2019**


Mise en place des financements : **début avril 2019**

Date prévisionnelle de restitution des études : **mai-juin 2020**

CONTACTS

DAD ROUX-MICHOLLET, Coordinateur de l'OHM Vallée du Rhône

GRAIE

 04 72 43 88 66

 dad.roux@graie.org